

## REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.07/12

Bibliothèque des jeunes : état des lieux  
M. Jean Parrat, CS•POP•Verts

Lors de la précédente législature, le Conseil communal décidait la réorganisation des deux bibliothèques en une entité administrative unique et dénommée Bibliothèque municipale. Les autorités politiques validaient un nouvel organigramme et nommaient les responsables de la structure. Avec ces choix, le Conseil communal avait la volonté de garantir le maintien des prestations, de relever les défis futurs du monde de la lecture et de réaliser des économies grâce à une gestion rationalisée. En réponse aux questions relatives aux activités de la Bibliothèque des jeunes, le Conseil communal apporte les informations suivantes :

- **Prêts : + 7.7 %.** Les statistiques de prêt ont augmenté de 7'506 prêts alors même que la tendance est à la baisse dans les bibliothèques (en 2007, 97'309 documents ont été prêtés par la Bibliothèque des jeunes ; en 2008 : 98'967 ; en 2009 : 99'958 ; en 2010 : 107'199 et en 2011 : 104'815). Depuis 2009, la Bibliothèque des jeunes a doublé ses prêts et le nombre des visiteurs durant l'été grâce à une harmonisation des horaires entre la Bibliothèque des jeunes et la Bibliothèque des adultes, accompagnée par une très bonne émulation au niveau de l'équipe. En plus de l'accroissement de la quantité de documents prêtés, la Bibliothèque des jeunes a également amélioré la qualité de son offre : les lecteurs (écoliers, parents et enseignants) ont désormais accès gratuitement à plusieurs millions de documents dans le réseau RBNJ/RERO, en particulier aux collections des HEP Bejune.
- **Lecteurs : + 10,6 %.** Le nombre de lecteurs actifs a progressé de 227 personnes (en 2007 : 2'131 lecteurs actifs ; en 2008 : 2'017 ; en 2009 : 2'033 ; en 2010 : 2'237 et en 2011 : 2'358). En 2011, la Bibliothèque des jeunes a accueilli 25'020 visiteurs (un compteur a été installé en 2010 afin de comptabiliser aussi les personnes qui n'empruntent pas, mais utilisent d'autres services de la Bibliothèque : lecture des revues, recherches sur internet ou participation aux animations). La statistique de fréquentation des lecteurs des villages est stable depuis 5 ans : 45 % des lecteurs proviennent de l'extérieur de Delémont (environ 70 communes) et la quasi-majorité habite le district. Grâce à la fusion des bibliothèques, les villages soutiennent financièrement la Bibliothèque des jeunes par le biais de la péréquation financière. La qualité des services est en progression : l'emprunteur bénéficie désormais d'une carte unique et d'un accès à son compte, il peut être informé par courrier électronique de la disponibilité d'un ouvrage, imprimer la liste de ses emprunts et effectuer lui-même les prolongations.
- **Animations : un menu très attrayant.** Malgré toute l'énergie consacrée à la migration informatique et ce, sans aide supplémentaire, la Bibliothèque des jeunes a assumé avec enthousiasme son programme d'animations en 2011. La Bibliothèque a aménagé un nouvel espace pour la lecture grâce à des locaux supplémentaires et ce nouvel univers est très apprécié, notamment par les enseignants pour la lecture d'albums et de contes. Au fil des mois, le cycle des contes a émerveillé un public nombreux et conquis (4 à 5 séances annuelles selon la formule habituelle depuis 2007). La Bibliothèque a accueilli les ateliers d'écriture animés par Cathy Ytak en mars et bien sûr la magique Nuit du conte en novembre. La Bibliothèque des jeunes a réalisé régulièrement des tables thématiques, elle a accueilli les séances de Lire et Faire lire et contribué à la diffusion du Prix Fantaisie et du prix Chronos. La Bibliothèque a aussi développé avec succès le concept d'expositions présentées simultanément sur les 2 sites (adultes et jeunes) pour le plus grand plaisir des familles, par exemple les expositions "A chacun sa cabane" ou "50e anniversaire d'Amnesty International". Le programme n'a jamais été aussi riche et les échos des enfants, des parents, des enseignants et des partenaires associatifs sont très positifs. Début 2012, la Bibliothèque a inauguré l'espace "Mangas" en préparation durant l'année 2011, dynamisé son offre pour les adolescents et collaboré spécifiquement avec le CAFF pour l'accueil des femmes migrantes, accompagnées de leurs enfants, et avec le Collège pour un travail avec les classes de soutien. Au niveau des animations extérieures, la Bibliothèque des jeunes a respecté le programme établi pour la législature : après l'organisation du Festival du livre en septembre 2009, le Département a souhaité mettre la priorité en 2010 sur la stabilisation de la nouvelle structure administrative, en 2011 sur les travaux liés à la migration dans le réseau RBNJ/RERO et, en 2012, sur le lancement de l'animation "Livres à l'eau", la collaboration avec l'AJAM et la nuit du conte en novembre dans le hangar des pompiers sur le thème "Tout feu, tout flamme". Dès 2013, le Département a la volonté de réactiver le Festival du livre sous une nouvelle forme, de débiter l'action "Né pour lire" et de poursuivre l'animation "Livres à l'eau" qui a rencontré un beau succès.
- **Horaire d'ouverture : une heure hebdomadaire et du personnel supplémentaires.** Dès 2009, l'horaire hebdomadaire d'ouverture a été augmenté d'une heure. Le regroupement des deux bibliothèques a permis de rationaliser au maximum le travail administratif et de consacrer l'essentiel du temps au service des lecteurs, par exemple en renforçant la présence du personnel pendant les heures d'ouverture. En 2011, et malgré les impératifs liés à la migration, la Bibliothèque des jeunes a ouvert normalement durant toute l'année, grâce au transfert informatique judicieusement programmé début août et à l'engagement sans faille du personnel.
- **Collaboration avec les écoles : toujours plus de visites.** En 2007 et 2008, le rapport de gestion de la Bibliothèque des jeunes mentionne près de 100 visites de classes. En 2011, la Bibliothèque des jeunes a accueilli 126 visites de groupes/classes pendant les heures de prêt et les bibliothécaires ont encore présenté la Bibliothèque à 40 classes (1<sup>ère</sup> et 3<sup>e</sup> années de l'Ecole primaire, 7<sup>e</sup> année du Collège, écoles enfantines, Fondation Pérène et crèches). La responsable de la Bibliothèque des jeunes a participé activement au Groupe de travail cantonal "Bibliothèques scolaires" axé sur la collaboration entre les bibliothèques et les écoles. Cette relation fait l'objet d'un examen attentif au niveau cantonal et aboutira à un certain nombre de propositions et de mises en pratique au niveau de la Bibliothèque des jeunes. Enfin, la responsable a supervisé le travail de bachelor HEG "Projet de

création d'une médiathèque au Collège de Delémont" en coordination avec M. Christophe Fromaigeat, directeur adjoint au Collège.

En réponse aux interrogations relatives au personnel de la Bibliothèque des jeunes, le Conseil communal tient à apporter les éléments suivants :

- **Formation : compétences et expériences.** La responsable de la Bibliothèque des jeunes dispose d'un diplôme de libraire, d'une formation complète de bibliothécaire et d'un postgrade en information documentaire obtenu à l'Université de Fribourg. Pour information, c'est le titre dont dispose la nouvelle responsable du Bibliobus. Par ailleurs, une collaboratrice de la Bibliothèque des jeunes dispose, en plus d'une formation de bibliothécaire, de compétences certifiées dans le domaine de l'éducation et de la psychologie. A ces solides cursus, il faut ajouter une très riche expérience dans le domaine des collections et des animations, des connaissances affinées de la promotion de la lecture et du monde scolaire.
- **Formation continue : spécificité et diversité.** L'équipe de la Bibliothèque a bénéficié de nombreuses formations depuis 2009 : "Albums pour enfants", "Né pour lire", "Production de matériel d'information", "Politique d'acquisition et désherbage", "Sur la piste des adolescents non-lecteurs", "Constituer les collections dans les bibliothèques jeunesse", "Les livres documentaires pour la jeunesse", "Emergence de l'esprit critique chez l'enfant autour de la culture et de la lecture" ou "L'avenir du lire". Les bibliothécaires ont acquis aussi les compétences nécessaires pour l'utilisation du logiciel Virtua (RBNJ/RERO) : gestion du prêt, recherches, catalogage, périodiques, prêt réseau et prêt entre bibliothèques. Elles participent aux actions de l'Association pour la promotion de la lecture, sont membres de l'Association jurassienne de bibliothécaires et de l'Association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse (AROLE). Enfin, des visites ont été organisées afin de parfaire la connaissance du tissu bibliothéconomique jurassien et plusieurs participations aux salons du livre (Saint-Louis, Morges, Genève ou Paris) ont pu être réalisées.
- **Encadrement : écoute et confiance.** Durant les années 2009 et 2010, le Département de la culture, des sports et de l'informatique a participé activement à la mise en place de la nouvelle structure : rédaction du nouvel organigramme, définition des fonctions au niveau stratégique, mise à jour de l'Ordonnance et du Règlement, coordination de l'application opérationnelle (cahiers des charges, taux d'emploi, horaires, lieux de travail, partition équitable des tâches et activités) tout en garantissant une démarche participative du personnel et une prise en compte maximale des attentes de chaque employé. Le Département a été particulièrement attentif aux questions d'organisation (identité et valeurs, documents de références, organisation par modules et mise en place de suppléances pour chaque activité) et de communication (réunions des responsables, séances d'équipes et contacts avec le chef de service). Chaque collaborateur a pu choisir son taux d'emploi, ses jours de travail, ses lieux de travail et ses activités.
- **Gestion interne : participation active au changement.** La nouvelle vision de la Bibliothèque des jeunes, qui place les usagers au centre, s'appuie sur un fonctionnement en réseau, qui favorise les échanges et la transparence, la solidarité et le travail en équipe. Dès la mise en commun, les responsables ont souhaité développer un esprit d'entreprise, une ouverture d'esprit et une participation active. La réunion des deux entités a ainsi enrichi le travail interne (partage des compétences et souplesse au niveau des remplacements) et le travail de médiation à l'écoute du lecteur (complémentarité et diversité). Si cette mutation n'a pas emporté l'adhésion d'une minorité de l'équipe, de l'avis du Conseil communal, elle est pourtant la voie à suivre afin de répondre aux attentes des citoyens dans un monde en changement. Dès que le Conseil communal a été informé de dissensions internes, il a pris le temps de l'analyse et de la réflexion, avec l'appui d'une expertise extérieure et de multiples auditions. Le rapport de l'experte fixe clairement les responsabilités et il a constitué la base de travail sur laquelle l'autorité s'est appuyée pour prendre toutes les mesures utiles. Afin de préserver la personnalité de l'ensemble des collaborateurs, aussi bien au sein de la Bibliothèque municipale qu'au niveau du Département, le Conseil communal ne communiquera pas de détails, mais peut assurer que les difficultés internes liées à cette phase délicate de transition sont en phase d'être résolues, avec l'appui d'experts externes.

En conclusion, le Conseil communal tient à relever que la Bibliothèque des jeunes est un service dynamique et d'excellente qualité, vivement apprécié par la population de toute la région. La Bibliothèque des jeunes dispose d'une collection intéressante et actuelle ; elle propose des animations diversifiées et originales ; elle bénéficie d'un personnel attentionné et bien formé ; ses horaires d'ouvertures ont été élargis et adaptés aux besoins du public ; ses locaux ont été agrandis et la collaboration avec les écoles est fructueuse ; elle effectue toujours plus de prêts et accueille un nombre record de lecteurs. La réunion des bibliothèques dans une unité administrative unique a permis de disposer d'une structure cohérente et réactive, particulièrement précieuse par exemple pour l'intégration dans un réseau, l'organisation d'animations extérieures du type "Livres à l'eau", la gestion des permanences d'été ou des ponts, les disponibilités pour la formation continue ou les engagements extérieurs. Après 3 ans de pratique, tous les indicateurs sont en progression et une analyse détaillée confirme la validité des décisions des autorités.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :  
Pierre Kohler

La chancelière :  
Edith Cuttat Gyger